

La Vie Gêtoise



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DES GETS

N° 17

DÉCEMBRE 1986



**ECOLE
COMMUNALE**

ANNÉE SCOLAIRE

1986

**Directrice :
Mme Michelle
PERNOLLET**



**Institutrice :
Mme Dominique
PERISSIN-FABERT**

**Institutrice :
Mme Patricia
HERITIER**



LA VIE GÊTOISE N° 17



SOMMAIRE

- 2 - Compte administratif de la commune, année 1985
- 3 - Compte administratif de la régie, année 1985
- 4 - Comptes administratifs : assainissement, B.A.S., année 1985
- 5 - Mouvement démographique de 1985
- 6-7 - Travaux communaux en 1986 — Projets pour 1987
- 8 - Construction de deux nouvelles remontées mécaniques
- 10 - Association des Pêcheurs Gêtois.
Construction du lac du Plan du Rocher
- 11 - L'émigration des Savoyards
- 12 - Cérémonie du 11 novembre
Remise d'une décoration à Simon Pernellet
- 13 - Aux P.T.T. : départ de Mme Déodat
Installation de M. Albert Coppel
Réception Parlement européen
- 14-15 - Les Gets autrefois
- 16 - Sortie des Anciens
- 17 - Goûter des Anciens
- 18-19 - La Musique Mécanique
- 20 - L'Association Familiale rurale
- 21 - L'Association du Tennis — Parcours Vita
- 22 - L'Ecole de Musique
- 23 - Association de l'Ecole Publique
- 24-25 - La Chapelle de Jaquicourt
- 26 - Les résidents gêtois
- 27 - La commune — La vie des Anciens aux Gets
- 28 - Sortie du personnel communal — Oratoires

**DECEMBRE
1986**

Compte administratif 1985

Commune

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

dont :

Denrées et fournitures	537.866,86
Frais de personnel	3.203.511,02
Impôts et taxes	129.793,38
Travaux et services extérieurs	2.439.973,48
Participations et contingents	1.078.928,19
Subventions	3.247.147,42
Frais de gestion générale	502.341,49
Frais financiers	2.651.864,58
Charges exceptionnelles	6.636,00
Total des dépenses	13.798.062,42

RECETTES

dont :

Produits de l'exploitation	957.263,23
Produits domaniaux	946.636,72
Produits financiers	15.969,37
Recouvrement subventions	1.108.581,39
Dotations versées par l'Etat	5.193.664,00
Impôts indirects	1.750.180,34
Contributions directes	4.741.552,00
Produits exceptionnels	2.600,00
Produits antérieurs	954.897,42
Total des recettes	15.671.344,47
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE	1.873.282,05

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

dont :

Déficit d'investissement reporté	388.600,00
Remboursement du capital des emprunts	1.155.049,74
Acquisition de biens meubles et immeubles	503.964,20
Travaux de bâtiment	1.254.000,33
Travaux de voirie et réseaux	1.626.064,59
Remboursement capital emprunts Syndicat électricité	138.650,46
Autres travaux	66.217,83
Total des dépenses	5.132.547,15

**RESTE À RÉALISER (salle des fêtes
et travaux de voirie et réseaux)**

2.165.000,00

RECETTES

Subvention d'équipement	506.601,00
Participations à des travaux d'équipement	1.050.771,50
Emprunts	5.552.400,00
Aliénation de biens meubles et immeubles	13.500,00
Travaux de bâtiment	324.405,82
Total des recettes	7.447.678,52
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE	2.315.131,17

Compte administratif 1985

Régie communale des remontées mécaniques 1985

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

dont :

Denrées et fournitures	308.513,55
Frais de personnel	4.399.634,79
Impôts et taxes	15.964,20
Travaux et services extérieurs	3.030.763,47
Participation et contingents	1.175.880,00
Allocations et subventions	6.627.296,17
Frais de gestion générale	1.017.257,95
Frais financiers	5.564.698,84
Prélèvement pour dépenses d'investissement	2.453.279,46

Total des dépenses **24.593.288,43**

RECETTES

dont :

Produit de l'exploitation	22.840.287,23
Produits domaniaux	3.419.378,75
Recouvrements, subventions	446.999,42
Produits antérieurs	839.993,84

Total des recettes **27.546.659,24**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE **2.953.370,81**

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

dont :

Etude P.P.D.T.	220.430,35
Remboursement capital des emprunts	2.111.586,15
Acquisition matériel divers	788.207,65
Remboursement annuités syndicat électricité	70.310,64
Télécabine des Perrières : Z.A.C. du Bô	40.400,80
Télesiège des Planeys	12.075,00
Télesiège de la Pointe	1.221.891,44
Grosses réparations sur les installations	370.989,80
Travaux des pistes	89.184,48
Acquisition bornes de contrôle SKIDATA	1.354.212,00

Total des dépenses **6.279.288,31**

RECETTES

dont :

Excédent d'investissement reporté	2.700.000,00
Subvention d'équipement travaux de pistes	9.125,00
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	2.453.279,46
Dotations globales d'équipement	109.561,00
Emprunt	1.016.562,27
Aliénation de biens meubles et immeubles	230.450,20
Récupération T.V.A. construction télesièges	288.310,38

Total des recettes **6.807.288,31**

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE **528.000,00**

COMPTE ADMINISTRATIF 1985

ASSAINISSEMENT

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Travaux, fournitures et services extérieurs ...	305.102,89
Frais de gestion	4.891,34
Frais financiers	445.521,23
Annulation taxe assainissement	11.599,20

Total des dépenses **767.114,66**

RECETTES

Redevance assainissement	327.570,27
Subvention du budget communal	339.267,92
Autres subventions exploitation	98.846,00
Facturation de travaux	1.430,47

Total des recettes **767.114,66**

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Déficit reporté	324.182,01
Remboursement emprunts	200.857,31
Travaux collecteurs La Combe - Magy	729.470,93
Créances à long et moyen terme	88.744,80

Total des dépenses **1.343.255,05**

RESTE À RÉALISER **654.900,00**

RECETTES

Subventions d'équipements	423.794,80
Dotation globale d'équipement	16.750,00
Emprunt à long et moyen termes	659.950,00
Taxe locale d'équipement	185.932,00
Recouvrement de créance à long et moyen termes	5.916,32

Total des recettes **1.292.343,12**

RESTE À RÉALISER **743.000,00**

BUREAU D'AIDE SOCIALE

I. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Impôts fonciers	326,00
Repas et voyage des personnes âgées	31.995,60
Secours en argent	9.855,00

Total des dépenses **42.176,60**

II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Part sur concession dans le cimetière	62,50
Part impôt spectacles	3.054,35
Subvention de la commune	38.509,75
Produit des quêtes	550,00

Total des recettes **42.176,60**

Prime à la fidélité

Afin de récompenser les touristes fidèles à notre station, une remise de médaille d'honneur de la commune des Gets aux personnes fréquentant notre station depuis plus de 20 ans a lieu plusieurs fois au cours des saisons d'hiver et d'été.

Chaque fois, une petite cérémonie est organisée à laquelle sont invités les touristes, leurs hôteliers ou propriétaires de meublés, quelques membres de l'office du tourisme, le président du syndicat hôtelier, le président de l'Association des meublés et quelques représentants de la municipalité.

Notre photo : A la « Colombière », à l'issue de la cérémonie qui a eu lieu le 29 décembre 1986.



ROYAL-PHOTO LES GETS.



Mouvement démographique 1986

NAISSANCES

A l'intérieur de la commune : néant.

A l'extérieur :

- MUGNIER Thomas, né le 6 janvier à Thonon-les-Bains, fils de MUGNIER Michel et de MARJOLLET Anne-Marie, Le Rocher.
- MONNET Héloïse, née le 25 janvier à Thonon-les-Bains, fille de MONNET Hervé et de LE BIHAIN Nicole, chalet Les P'teaux.
- DELAVAY Alice, Félixa, née le 12 mars à Cluses, fille de DELAVAY Daniel et de FIMALOZ Maryse, Le Bénevy.
- MUDRY Thomas, né le 27 avril à Bonneville, fils de MUDRY Jean-Jacques et de BOUVIER Chantal, Le Tremplin.
- MOUSSY Alexia, née le 4 juin à Thonon-les-Bains, fille de MOUSSY Jean-Marc et de DUHESME Etienne, route des Chavannes.
- FOUCHARD Anthony, né le 16 août à Cluses, fils de FOUCHARD Daniel et de FAVRE Maryse, chef-lieu.
- FONTAINE Damien, né le 16 octobre à Cluses, fils de FONTAINE Michel et de EYMOND Christine, Le Grizzli.
- VIAUD Leslie, Emilie, Yvette, née le 24 octobre à Annemasse, fille de VIAUD Philippe et de CAMPRA Andrée.
- DECORZENT Marie, Agnès, Elise, née le 19 novembre à Thonon-les-Bains, fille de DECORZENT Daniel et de DUCRETTET Marie-Jeanne.
- MUGNIER Cassandre, née le 22 décembre 1986 à Annecy, fille de MUGNIER Christophe et de LARRAT Véronique.

MARIAGES

A l'intérieur de la commune :

- Le 19 avril, BODET Alain, Jean-Louis, Gabriel, employé de restaurant, domicilié à Cerisay (les Deux-Sèvres) et ANTHONIOZ Dominique, Françoise, employée d'hôtel, domiciliée aux Gets, hôtel La Bonne-Franquette.
- Le 17 mai, REPELLIN Jean-Pierre, cuisinier, et BLANC Michelle, Marie, vendeuse, domiciliés aux Gets, Les Pesses.
- Le 14 juin, BINAUD Bernard, cuisinier, demeurant La Rouaudière, Congrier (Mayenne), et HOMINAL Laurence, hôtelière, demeurant aux Gets, hôtel Alpina.
- Le 16 août, CHEVALIER François, Claude, électronicien, et DEVYS Isabelle, Colette, Marie-Joseph, opticienne, domiciliés à Paris (13^e).
- Le 20 septembre, COPPEL Hubert, Jean, Marie, menuisier, domicilié aux Gets, Les Clos, et ANTHONIOZ Thérèse, Marie, Angèle, préparatrice en pharmacie, domiciliée aux Gets, chalet Bouton-d'Or.
- Le 27 septembre, ANTHONIOZ Lionel, Alfred, cuisinier, et DEBIENNE Nadine, Henriette, employée d'hôtel, demeurant aux Gets, hôtel La Bonne-Franquette.
- Le 25 octobre, TRICOU Nicolas, moniteur de ski, et SIMON Laurence, enseignante, demeurant aux Gets, Le Croza.

A l'extérieur de la commune :

- Le 10 mai, ALLAMANO Claude, Joseph, employé de commerce, demeurant à Mieussy, « Sous-Châtel », et BAUD Maryse, serveuse, demeurant aux Gets, chalet La Transhumance.

DÉCÈS

A l'extérieur de la commune :

- BERGOEND Angèle, Françoise, Anastasie, fille de BERGOEND Emile, Gustave et d'ANTHONIOZ Jeanne, Françoise, décédée le 7 mars à Cluses.
 - ANTHONIOZ Sylvain, François, fils d'ANTHONIOZ Ernest et d'ANTHONIOZ Louise, Françoise, décédé le 8 mars à Reignier.
 - HERITIER Jean-François, fils d'HERITIER Claude et d'ANTHONIOZ Joséphine, Marie, décédé le 21 février à Ambilly.
 - BERGOEND Marie, Elvina, fille de DELAVAY Victor Eugène et d'ANTHONIOZ Marie, Césarine, décédée le 11 février à Annecy.
 - PERROUD Henri, Jean, fils de PERROUD Edouard et de RAVIER Joséphine, Jeanne, époux de GOSNET Lucienne, Marie, Louise, décédé le 3 mars à Annemasse.
 - DERONT Léon, Joseph, Alphonse, fils de DERONT Adelin, François et de BAUD Marie, Léontine, époux de BOCQUET Eliane, Jeanine, Réjane, décédé le 29 mars à La Roche-sur-Foron.
 - BERGOEND Françoise, Eugénie, fille de BERGOEND Guérin, Célestin, et d'ANTHONIOZ Jeanne, veuve ANTHONIOZ, décédée le 4 avril à Theyez.
 - DELAVAY Françoise, Alice, fille de DELAVAY Joseph, Oscar, et de DELAVAY Marie, Eugénie, décédée le 7 avril à Fréjus (Var).
 - RUBIN Antoinette, Péronne, fille de RUBIN Jean et de VULLIEZ Victoire, veuve de PERNOLLET Jean, Louis, Marie, décédée le 30 juin à Ambilly.
 - ANTHONIOZ Simone, Marie, Estelle, fille d'ANTHONIOZ Marie, François et de BAUD Françoise, Marie, décédée le 12 août à Ambilly.
 - DELAVAY Félixa, Marie, fille de DELAVAY Joseph, Etienne et de BERGOEND Alice, Estelle, décédée le 30 octobre à Annemasse.
 - BAUD Eloi, fils de BAUD Joseph, Marie et d'ANTHONIOZ Marie-Joseph, Marie, Léonie, décédé le 29 novembre à Saint-Julien-en-Genevois.
 - DUCRETTET Françoise, Célestine, fille de DUCRETTET Jean-François et de PERNOLLET Joséphine, décédée le 5 novembre à Thonon-les-Bains.
- ### *A l'intérieur de la commune :*
- COPPEL Fernande, Marie, Alice, fille de COPPEL Claude, Etienne et de DELAVAY Françoise, Marie, décédée le 24 mars, 57 ans, célibataire.
 - COPPEL Joseph, Alfred, fils de COPPEL François, Marie, Ernest, et de BLANC Marie, Honorine, décédé le 22 juin, 61 ans, célibataire.
 - BAUD Marie, Adeline, fille de BAUD Jules, François, et d'ANTHONIOZ Marie, veuve d'ANTHONIOZ Jean-François, Marie, décédée le 3 juillet, 88 ans.
 - GALLAY Léonie, fille de GALLAY François et de BAUD Céline, veuve de COPPEL Jean-Marie, décédée le 10 juillet, 85 ans.
 - ANTHONIOZ Constance, Adrienne, Philomène, fille d'ANTHONIOZ François, Jean-Marie et d'ANTHONIOZ Marie, Lucienne, veuve d'ANTHONIOZ-BLANC Jean, Eugène, décédée le 6 août, 79 ans.
 - BOISSON Jany, Isabelle, fille de BOISSON René, Simon, et de FILLIU Isabelle, Jeanne, épouse de GERBER Jacques, Roger, décédée le 22 novembre, 37 ans.

TRAVAUX EXÉCUTÉS ET SUBVENTIONNÉS EN 1986

COMMUNE	COÛT (FRS)	SUBVENTIONS (FRS)
A. BÂTIMENTS		
— Salle des fêtes Solde des marchés de construction	419.237	Agence française
— Travaux de rénovation bureau de poste	186.747	Maîtrise de l'énergie 34.806
— Pose de câbles chauffants dans les ché- neaux de la mairie	51.809	
— Construction d'un ossuaire dans le cime- tière communal	39.500	
— Réhabilitation de la Maison des Sœurs Musée musique mécanique 1 ^{re} tranche	1.075.676	Conseil général 360.000 E.P.R. : 30 % dans le cadre de la procédure du Contrat de Pays
B. VOIRIE		
— Emplois sur voies communales	956.198	Aménagement voirie communale ... 30.000
— Règlement solde chemin départemental 194	156.484	Participation du département à 259.000
— Voie du Pied-de-l'Adroit, 1 ^{re} tranche, voirie	679.078	Demande de classement dans la voirie départementale participation du Conseil général
— Construction route du Château et aménage- ment des réseaux E.D.F. et P.T.T.....	282.008	Ministère de l'Agriculture 85.000
— Chemin forestier de la Cantauze	201.370	
C. TRAVAUX DIVERS		
— Construction parcours sportif	70.000	
— Construction d'un lac alpestre au Plan-du- Rocher	265.000	
— Règlement solde engin déneigement	30.896	Etablissement régional — 30 % dans le cadre du Contrat de Pays
— Aménagement de 2 aires de pique-nique....	30.000	
D. ADDUCTION EAU		
— Réseau d'eau V.C. Pied-de-l'Adroit	125.303	
— Réseau d'eau Magy - La Combe - La Pierre	664.000	Subvention du département 264.000
— Réseau d'eau La Corderie - Les Clos	153.000	Subvention du département 40 % 61.200
— Réseau d'eau Le Bosson	180.000	Subvention du département 40 % 72.000
— Réseau du Château	67.041	
E. ASSAINISSEMENT		
— Construction réseau Magy - La Combe La Pierre	843.000	Conseil général 242.550
— Construction collecteurs Les Chavannes - La Corderie - Les Clos	512.000	Conseil général 179.200
— Collecteur du Pied-de-l'Adroit	537.103	
— Extension divers réseaux réalisés par les ser- vices communaux - fourniture de tuyaux ...	147.767	
F. ÉLECTRIFICATION		
— Renforcement ligne du Pré	356.000	80 % Syndicat d'électricité et d'équipement 284.800
— Electrification Les Places - Mont-Caly	1.014.206	Subvention à 50 % Syndicat électricité 507.000
— Extension Le Nauchet - Ranfolly	325.000	Syndicat électricité à 50 % 162.500
— Extension télésiège Chéry-Nord	449.000	Syndicat électricité à 50 % 224.500
— Extension éclairage public	30.978	
G. ACQUISITION TERRAINS DIVERS	15.517	
H. MATÉRIEL INFORMATIQUE MAIRIE	144.670	E.P.R. 30 % dans le cadre du Contrat de Pays

Programme de travaux 1987

• VOIRIE

- 1) Voie du Pied de l'Adroit, 2^e tranche de travaux, voirie, P.T.T., électricité
- 2) Aménagement route des Cornuts des Clos au Pont des Gets
- 3) Elargissement route des Cornuts des Clos au Pont des Nants
- 4) Construction route du Planfert à Gibannaz

• EAU

- | | |
|---|----------------------------------|
| 5) Construction du réseau d'eau potable entre Le Lairon - Les Couex, captage des sources, réservoir | 2.465.000 F
subvention à 40 % |
| 6) Eau potable aux Hôtellières | 50.000 F
subvention à 40 % |

• ASSAINISSEMENT

- | | |
|--|----------------------------------|
| 7) Pied de l'Adroit - tranche ferme tranche conditionnelle | 1.500.000 F
subvention à 35 % |
|--|----------------------------------|

COÛT

- | | |
|---------------------------------------|-----------|
| 8) Collecteur des Granges au C.D. 194 | 114.000 F |
|---------------------------------------|-----------|

• ÉLECTRICITÉ

- 9) Modification moyenne tension/basse tension Lasarre
- 10) Eclairage public voie du Pied de l'Adroit
- 11) Refonte du réseau d'éclairage public, centre de la station

• BÂTIMENTS

- 12) Musée musique mécanique 2^e tranche des travaux
- 13) Fruitière du chef-lieu réhabilitation

• ENVIRONNEMENT - URBANISME

- 14) Aménagement du chef-lieu
- 15) Z.A.C. du Bô

RÉGIE COMMUNALE DES REMONTÉES MÉCANIQUES TRAVAUX RÉALISÉS EN 1986

	COÛT (FRS)	FINANCEMENT
I. REMONTÉES MÉCANIQUES		
— Construction du télésiège du Chéry-Nord 4 places, pinces fixes, 1.188 m Skirail	22.178.200	— Prêt..... 20.000.000 — Aliénation télésièges 400.000
— Remplacement du télésiège du Ranfolly par un débrayable, 4 places, Skirail		— Règlement sinistre 200.753 — Dotation de l'Etat 91.972
— Construction d'un local technique au Chéry-Nord.....	369.000	
— Aménagement des pistes de ski Chéry-Nord - Ranfolly - Les Chavannes, réalisé par les services communaux - fourniture de buses, drains, matériaux	242.470	
— Grosses réparations sur télécabines des Chavannes, du Chéry, téléski de la Tête des Crêts, télésiège de la Croix	518.449	
— Peinture télésièges	90.136	
II. ETUDE		
— Aménagement Z.A.C. du Bô - Les Perrières	94.608	
III. ACQUISITION DE MATÉRIEL		
— Skidoo	49.000	
— Caisse émettrice Skidata	132.832	
— Bull Fiatallis	521.840	
— Installation téléphonique	34.070	
— Poste Autophon	18.179	Reprise Case 1150 154.180
— Mobilier bureau régie	21.745	Reprise Kassborhrer 130.460
— Soldes marchés bornes Skidata	158.149	
— Peugeot J9	90.378	
— Renault Trafic	84.386	
— Fiat Panda 4x4	54.198	
TOTAL DES DÉPENSES	24.657.640	Autofinancement récupération T.V.A. 3.680.275 TOTAL DES RECETTES 24.657.640

En 1986, construction de deux nouvelles remontées mécaniques

Au cours de l'année 1986, notre station s'est enrichie de deux nouvelles remontées mécaniques : un télésiège débrayable au Ranfoilly et un télésiège fixe au Chéry-Nord. Ces deux installations remplacent d'autres, vétustes et d'un débit insuffisant. Le Ranfoilly construit en 1970 ne débitait que 800 personnes à l'heure et depuis de nombreuses années, en raison des longues queues d'attente, il était question de remplacer cet appareil par une installation ayant un débit bien supérieur. Quant au Chéry-Nord, son tracé a été effectué en 1982, en même temps que le tracé du télésiège de la Pointe construit en 1984 dont il est le prolongement normal sur le versant opposé.

Ces deux appareils ont en commun la caractéristique d'être installés en partie sur le territoire d'une commune voisine. Le Ranfoilly sur une longueur de 650 mètres survole les terrains communaux de Verchaix ; le Chéry-Nord traverse la commune de La Côte-d'Arbroz sur une longueur d'environ 300 mètres dans la partie inférieure. Il en est de même pour les pistes de descente qui occupent plusieurs hectares aussi bien à Verchaix qu'à La Côte-d'Arbroz. Grâce aux bonnes relations existant entre les Gets et ses communes voisines, ces deux appareils représentant un élément important de notre domaine skiable ont pu être installés. Aux termes d'accords intervenus entre les différents partenaires, nous versons des indemnités annuelles aux communes au même titre qu'aux propriétaires privés dont les terrains supportent des servitudes de passage de pistes.

Après ces quelques " problèmes fonciers " réglés rapidement grâce à la compréhension de ces deux communes, le conseil municipal, dans sa réunion du 3 mars 1986, prit la décision de construire ces 2 appareils. Aussitôt suivirent la préparation de dossiers techniques et cahiers des charges en collaboration avec les services D.D.E. d'Annecy et fut lancé l'appel d'offres. C'est au 28 avril que la jeune entreprise Skirail d'Annecy fut retenue pour la construction, pour une enveloppe globale de l'appel d'offres, en l'occurrence les Ets Pomagalski et Montaz-Mautino. Pourquoi les Ets Skirail ? Tout d'abord parce qu'elle était l'entreprise la moins disante mais aussi parce que, par son sérieux, elle avait donné entière satisfaction deux ans auparavant pour la réalisation du télésiège de la Pointe (premier télésiège 4 places fixe construit en France).

Voici tout d'abord quelques données techniques de ces appareils :

LE CHÉRY-NORD : Ce télésiège du type 4 places à pinces fixes de 1.188 m de longueur pour une dénivellée de 410 mètres transporte 2.000 skieurs/heure, du Col de l'Encrenaz à la Pointe du Mont-Chéry, à une vitesse de 2,30 m/s. Il est équipé d'une gare motrice avale installée entièrement sur le territoire de la commune de La Côte-d'Arbroz.

LE RANFOÏLLY : Ce télésiège de type 4 places à pinces débrayables de 1.850 m de longueur pour une dénivellée de 420 mètres transporte 2.400 personnes/heure (structuré pour 2.800 personnes/heure dans un avenir proche) à la vitesse de 5 m/s. Cet appareil d'une nouvelle technologie beaucoup plus complexe, possède les mêmes caractéristiques techniques qu'une télécabine. En effet, il permet d'embarquer et de débarquer les skieurs confortablement, à vitesse réduite (soit 0,5 m/s) pour ensuite transporter à la vitesse de 5 m/s (même allure que la télécabine du Chéry). Cet appareil de haute performance sera d'ailleurs le premier de ce type construit par les Ets Skirail.

C'est seulement le 19 juin que put enfin avoir lieu la première réunion de chantier en présence de M. le Maire, du président de la commission municipale des remontées mécaniques, du directeur de la régie, du chef de chantier Skirail et du représentant de la maîtrise d'œuvre D.D.E. Annecy, car le Ranfoilly était encore enneigé dans sa partie haute. Ainsi, dès la semaine sui-

vante, purent débiter les travaux de génie civil sur le Chéry-Nord par l'entreprise Joly Philippe d'Arèches (Beaufort). Après pas moins de 25 réunions de chantier hebdomadaires qui permirent de suivre l'évolution, de surveiller les travaux, contrôler les matériaux et approvisionnements du matériel, a eu lieu la réception définitive par les services du B.D.A.R.M. de Bonneville de cette installation. Ainsi, dès la fin novembre, cet appareil était " bon pour le service " ; il ne manquait plus que la neige pour être opérationnel. Quant au Ranfoilly, il a fallu attendre le 24 décembre pour son ouverture définitive au public, après quelques jours de retard pour la réception qui dut être reportée en raison des conditions atmosphériques défavorables qui gênaient considérablement les derniers réglages définitifs de cette mécanique très complexe et très sophistiquée. Elle a d'ailleurs fait l'admiration des services du STRM de Grenoble et B.D.A.R.M. de Bonneville venus la contrôler à la réception. Mais un 24 décembre n'était-ce pas tout de même le plus beau cadeau de Noël que nous puissions offrir à nos fidèles clients ? Espérons de tout cœur pouvoir mettre dans la hotte du Père Noël gétois 1987, en cadeau, le doublement de la télécabine des Chavannes et la nouvelle liaison Les Perrières, la Croix de la Turche.

Le président de la commission municipale,
P. MUTILLOD, maire-adjoint.

Fréquentation remontées mécaniques SAISONS 84/85 ET 85/86

APPAREILS	1984-1985	1985-1986
LES CHAVANNES :		
Télécabine	546.157	528.617
T.S. Ranfoilly	267.111	245.072
T.S. Rosta	260.643	240.244
T.S. Mouille-aux-Chats	214.292	263.507
T.S. La Croix	376.068	351.199
T.K. Les Ebeauds	372.820	333.006
Tête des Crêts	206.958	165.366
Mouille-au-Roy	181.591	151.269
Nauchet 1	196.690	212.020
Nauchet 2	237.962	225.463
Rosta	168.462	142.516
Grand Cry	87.565	73.484
Mouille-au-Blé	104.992	103.245
LE MONT-CHÉRY :		
Télécabine	267.925	285.591
T.S. Chéry II	4.083	9.260
T.S. Pointe	196.867	237.146
T.S. Grande Ourse	175.208	149.243
T.S. Planeys	70.103	88.403
T.K. Super	199.657	206.105
T.K. Pointe	130.954	67.981
Nord	98.660	108.543
Côte	45.724	60.980
Planeys	26.282	18.720

L'arrivée au sommet du Ranfoilly à 1.825 m d'altitude avec, à portée de main, le Mont-Blanc.



Au départ pour le Ranfoilly avec, en arrière-plan, le Roc d'Enfer.



Dès la première neige, le Chéry-Nord a fonctionné. 20.604 passages ont été enregistrés du 20 décembre au 2 janvier.



L'Amicale des Pêcheurs Gêtois

Création du lac du Plan-du-Rocher

par Christian ANTHONIOZ

Toujours active, l'Amicale des Pêcheurs Gêtois a poursuivi le nettoyage des torrents et de leurs abords ainsi que l'alevinage de ceux-ci pour la plus grande joie des pêcheurs gêtois et touristes.

Dès la fermeture de 1985, les membres de l'amicale ont relancé le projet de création d'un lac au Plan-du-Rocher : une grande gouille, pleine de vase et occupée par les grenouilles se prêtant bien au creusage d'un beau lac. Contact est pris avec la municipalité qui, d'emblée, est favorable au projet. Les services techniques et la voirie sont chargés de faire une étude et la municipalité se rend sur place.

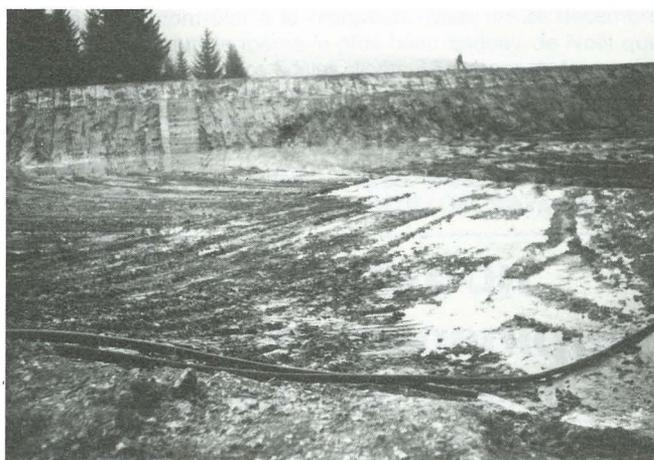
C'est ensuite l'Association de Pêche du Faucigny qui dépêche sur place un ingénieur de la D.D.A., M. Rimbaud. Les autorisations administratives étant acquises, un dossier d'appel d'offres est envoyé à différentes entreprises ; c'est l'entreprise Grod Pierre, de Morzine, qui obtient le marché. Le lac fera 5.000 m² et il sera nécessaire de creuser une profondeur de 3,20 m à 4,50 m un terrain imbibé d'eau. Travail délicat qui sera réalisé de main de maître grâce à l'habileté des conducteurs d'engins et aussi à une longue période chaude et sans pluie. Les déblais seront transportés à environ 500 m, autour de la gare du télé-siège du Ranfolly afin d'agrandir l'aire de ski autour de cette gare. Fin septembre, plus de 17.000 m³ de terre avaient été extraits.

Le service de voirie était chargé de construire le déversoir appelé « Le Moine », et de procéder au captage, quelques centaines de mètres en amont, de plusieurs sources destinées à alimenter le lac.

Le 18 octobre, les travaux étant terminés, il était possible de procéder à la mise en eau. Le 20 octobre, les personnes invitées purent assister au jaillissement de la première eau. Ce n'est pas le jet d'eau de Genève mais c'est tout de même une satisfaction pour tous d'assister à l'accomplissement de ce but tant attendu.

Le ciel s'étant mis de la partie alors que depuis trois mois le temps était sec, des trombes d'eau se mirent à tomber et en une semaine le lac était plein à ras bord ce qui permit de constater que « Le Moine » remplissait bien son rôle. Aussitôt, un alevinage fut effectué : truitelles et truites de mesure furent déversées dans le lac ce qui permettra aux pêcheurs de s'adonner à leur sport favori dès le printemps 1987. A noter l'étroite collaboration de l'amicale, non seulement avec la municipalité mais avec l'office du tourisme, Radio Les Gets, et le personnel communal dans une ambiance amicale et sympathique.

Rendez-vous au printemps 1987 pour l'inauguration officielle.



Le terrassement terminé on aperçoit une digue impressionnante.



Le terrassement a demandé beaucoup d'adresse de la part du personnel ; le terrain était spongieux et imbibé d'eau.

L'émigration des Savoyards

Sous l'Ancien Régime, la natalité était extrêmement abondante et les familles de huit à dix enfants, la règle presque générale. Aussi, en dépit des occupations étrangères, des guerres, des famines et des épidémies, la population s'accroissait-elle très rapidement. Il y avait surpeuplement et le manque de ressources industrielles, les mauvais rendements de l'agriculture ne pouvaient permettre à ces personnes en surnombre de subsister. De plus, pendant l'hiver, le paysan était inoccupé et, pour économiser des provisions et aussi pour gagner de l'argent, il émigré jusqu'au retour des beaux jours.

Ce mouvement est très ancien, car il était déjà puissant au Moyen Age, mais les genres d'émigration étaient très variables de région à région et même de village à village.

Le plus répandu est l'émigration d'hiver, d'octobre à mars. Les individus les plus intelligents et actifs étaient colporteurs et marchands, ou « merciers ». Ils allaient surtout en Franche-Comté, en Alsace, en Suisse allemande et en Autriche. Les merciers du Faucigny édifièrent aux XVI^e et XVII^e siècles, de grosses fortunes en Bavière et dans les pays de Bade. Les Tarins et les Mauriennais fréquentaient également l'Italie. D'autres étaient ramoneurs (Maurienne) rémouleurs et étameurs ambulants, peigneurs de chanvre. Dans les montagnes du Giffre, les maçons pratiquaient l'émigration de printemps, vers Genève et la France.

Mais la plupart des partants n'avaient point de métier spécialisé et ces paysans devenaient hommes de peine, porteurs d'eau, laquais, frotteurs, décroisseurs, montreurs de marmottes. On les nommait les gagne-denier, à cause de leurs petits salaires.



Une belle digue a été réalisée. On aperçoit également le « Moine » ou déversoir.



Quelques centaines de mètres en amont, on a capté plusieurs sources.

Très économes, vivant de peu, les hirondelles d'hiver rapportaient à la maison les épargnes de leur campagne.

Dans le courant du XVIII^e siècle, l'émigration savoyarde qui, jusque-là se dirigeait beaucoup vers les pays étrangers, se concentre dans les grandes villes françaises, Paris et Lyon voient accourir les enfants de la Savoie, réputés pour leur courage et leur honnêteté. En même temps, il arrive que la durée de l'expatriation s'allonge. Le déraciné reste pendant toute sa vie active hors du pays natal où il revient passer ses vieux jours puis il s'expatrie sans espoir de retour. Beaucoup de Français illustres (Monge, Jules Favre) étaient ainsi fils d'émigrants savoyards établis en France.

Au XVIII^e siècle, 30.000 à 35.000 individus dont un assez petit nombre de femmes, quittent le duché. Dans certaines provinces, il arrive que 30 % des hommes soient « absents » plusieurs mois de l'année.

Ce mouvement a eu une grande influence sur l'histoire de notre province. Il lui a tout d'abord permis de vivre, en la fournissant d'argent, très rare dans le pays. Puis les émigrants rapportent de l'étranger une expérience accrue, une instruction souvent développée, une fortune augmentée. C'était une bonne, mais rude école pour la jeunesse. Enfin, beaucoup d'idées nouvelles pénètrent ainsi dans les villages et les mouvements politiques auront souvent pour origine, en 1792 et en 1848, l'activité des expatriés.

« Histoire de Savoie » par Guichonnet.



La première eau arrive dans le lac, formant un beau jet !



Pour la grande joie des pêcheurs, on déverse des truitelles, ainsi que des truites adultes.

Les Anciens d'Afrique du Nord

Société régie, comme l'on dit, par la loi 1901, à but non lucratif, au budget réduit, mais à l'esprit ô combien désintéressé et sympathique !

Pas d'histoires entre nous, sinon les anecdotes transmises par nos anciens et ce ne sont pas celles qui manquent le moins de piquant !

Notre comité, démissionnaire à chaque élection, est reconduit par vote secret dans la bonne humeur et à la quasi unanimité.

C'est certainement une des rares sociétés de notre commune dont la moyenne d'âge frise largement le demi-siècle, qui a su, dès la fondation en 1962, accueillir chaleureusement et insérer en son sein des combattants venus de toutes régions et qui, croyez-nous, se sentent à l'aise dans notre société.

Un Ancien d'A.F.N. à l'honneur

Au cours d'une sympathique cérémonie qui s'est déroulée à la salle de la Colombière, le 11 novembre dernier, Simon Pernollet a reçu la Croix du Djebel. Cette distinction s'ajoute à la Médaille commémorative d'Algérie et à la Croix du Combattant remises antérieurement.

Né le 25 mai 1935, Simon Pernollet était appelé au 7^e Chasseurs d'Afrique stationné à Marbourg en Allemagne. Le 14 juillet de la même année, il était affecté au 9^e Régiment de Hussards à Oran (Algérie). Pour lui commençait une série de missions de guerre dans la région de Sidi-Bel-Abbès, Teneza, Lamoricière, Tlemcen, etc...

Nous adressons à Simon nos compliments et nos vives félicitations.



Devant le monuments aux Morts.



La batterie-fanfare " Lou Rassignolets " entraîne le cortège.

Lors de nos soirées, notre patois, toujours très en vogue entre nous, côtoie harmonieusement s'il le faut la langue de Goethe ou de Shakespeare... Rien n'y manque, danses, chansons, histoires niaisées ou même grivoises... tout le monde s'amuse !

" Unis comme au front ", c'est la devise des Poilus, inscrite sur le drapeau de nos aînés gètois de 14-18.

Nous qui, espérons-le, sommes la dernière génération du Feu, n'avons pas connu le front, puisque combattant un ennemi invisible mais toujours omniprésent, saurons, nous en sommes certains, maintenir le souvenir et l'esprit de ces générations de sacrifiés, tout autant que les liens solides et indispensables à la vitalité de notre chère commune des Gets.

Le comité des Anciens d'A.F.N.,
Alfred MUGNIER, secrétaire.

Aux P.T.T.

Départ



Après plus de deux années passées parmi nous, Mme DEODATI, receveuse, nous a quittés pour Cruseilles. Au cours d'une petite cérémonie, M. le maire lui remet une gerbe...



Conduite par M. Léonard, propriétaire d'un chalet aux Gets, une délégation du Rassemblement des Démocrates au Parlement Européen a été reçue à la mairie. Voici M. le maire remettant la médaille d'honneur de la commune à M. Earlie (Irlandais), secrétaire général de ce rassemblement, sous les applaudissements de M. Léonard.



En raison du manque de place à l'église, la messe de minuit est célébrée à la salle polyvalente de la Colombière.

Arrivée



Elle est remplacée par M. Albert Coppel, maire-adjoint, qui a invité le conseil municipal, M. le directeur départemental, à une sympathique réception au bureau de poste. Voici M. Albert Coppel, sa famille, M. le directeur, M. le maire et quelques conseillers municipaux.

Informatisation de la mairie et de l'office du tourisme

L'an mil neuf cent quatre-vingt-six a vu arriver l'informatique à la mairie et à l'office du tourisme.

Cet équipement a pu être acquis grâce à une aide de l'Équipement public régional de 30 % dans le cadre d'un achat groupé par l'intermédiaire des contrats de pays de la Vallée d'Aulps.

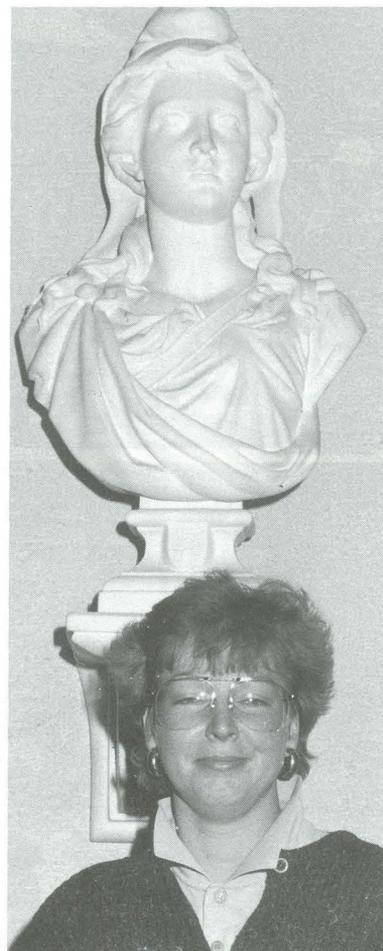
Suite à un appel d'offres, la Maison Domenjoz DSA a été retenue. Celle-ci a installé, dans les locaux de la mairie, deux postes de travail IBM PC reliés par un réseau Corvus.

La facture nette globale (mairie + office du tourisme) s'élève, arondie, à 150.000 F.

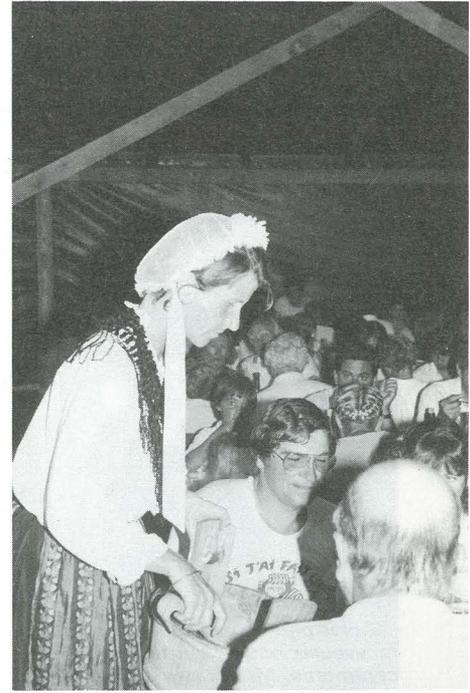
L'Association des maires a fourni gratuitement, dans le cadre d'une initiative du Conseil général, les logiciels nécessaires au bon fonctionnement de ces appareils (comptabilité, eau, ordures ménagères, élections, dettes, paies).

Le matériel très performant va permettre de gérer le patrimoine communal d'une façon beaucoup plus rapide et rationnelle.

Albert COPPEL
maire-adjoint
commission
informatique.



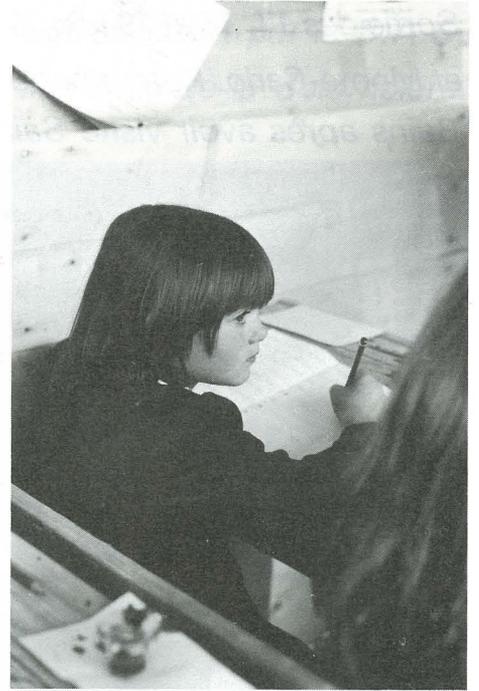
Le photographe a surpris Mlle Marianne (Hollandaise) sous le buste de notre Marianne républicaine.



LES GETS

Toute une pop

chaque anné



AUTREFOIS

l'association se réunit

pour la fête



Sortie des 17, 18 et 19 juin 1986 à Nice par Aoste, Turin et Monte-Carlo. Retour par Sisteron, Grenoble, Aix-les-Bains après avoir visité Saint-Tropez et Cannes.

AVEC NOS



NOS ANCIENS JOUENT AUX TOURISTES



ANCIENS

*Goûter offert par le B.A.S.
à la salle de la Colombière.*



La musique mécanique aux Gets

2^e Festival international de la musique mécanique Les Gets — 18-19-20 juillet 1986

Le 2^e Festival international de la musique mécanique réunit, cet été, 240 participants venus de toute l'Europe et d'Amérique du Nord pour enchanter nos yeux, nos oreilles et nos cœurs.

Alors que toutes les provinces françaises étaient représentées, les Vaudois, Genevois, Bernois, Fribourgeois se retrouvaient nombreux pour prouver, s'il en était encore besoin, l'importance de la musique mécanique en Suisse.

Les Belges côtoyaient les Hollandais propriétaires des plus gros orgues avec un Carl Frei de 48 touches et l'orgue « Troubadour », 4 m sur 3, de 56 touches.

La délégation allemande fut importante et de qualité, comptant une dizaine de Berlinoïses et apportant un important orgue de danse 67 touches. Une charmante septuagénnaire bavaroise parcourait les rues du village avec son orgue sur charrette tirée par son âne.

Les Italiens présentaient entre autres leur piano Melodico à queue tandis que les Qué-

bécois manipulaient leur sympathique marionnette à fils dansant au rythme de la musique.

Ainsi une centaine d'orgues sillonnèrent les rues des Gets, leur musique aigrette ou ronflante selon leur volume faisant danser les passants.

Une exposition se déroulait de pair dans les salles de la mairie-école transformées en véritable musée. Les collections de nos amis suisses et américains y étaient particulièrement appréciées. L'aide du Centre International de la Mécanique d'Art (Sainte-Croix, Suisse) du Conservatoire autonome de boîtes à musique de Genève et de diverses associations de musique mécanique européennes contribuèrent à la réussite de cette exposition.

Les visiteurs découvrirent avec étonnement les salles de boîtes à musique, automates, orchestrons, pianos mécaniques, phonographes.

La dernière pièce présentait les réalisations contemporaines mais toujours artisanales de

courageux facteurs d'orgue tentant de faire revivre la musique mécanique. Ces artisans retrouvent le secret des nombreux rouages, recréent des cartons perforés, redonnent les gestes saccadés aux automates, mettent en action tambours et cymbales par l'action de manivelles, moteurs ou souffleries.

Une conférence sur les boîtes à musique et un concert de très belle facture à l'église confirmaient l'aspect culturel de ce festival.

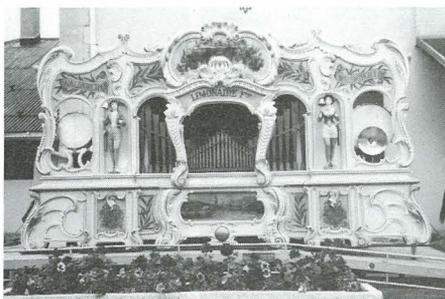
Les soirées laissaient place à l'animation avec un grand bal rétro accompagné d'un souper paysan en présence des gros instruments, et une soirée cabaret avec chanteurs de rue, joueurs d'orgue en duo, magicien, orgue de danse.

Le parrainage du ministère de la Culture, le patronage du Comité de Rayonnement Français et les encouragements du Conseil de l'Europe apportaient la note officielle à ce festival qui fut, d'après les spécialistes en la matière, l'événement mondial de la musique mécanique.

Association de la musique mécanique bilan de l'année 1986

- 320 membres.
- 60 journées d'exposition à la salle des fêtes.
- 12 réunions du conseil d'administration.
- Participation aux réunions :
 - des centres et musées de culture scientifique et technique
 - d'associations culturelles (patrimoine rhônalpin)
 - d'organismes officiels (ministère de la Culture, direction régionale des Affaires Culturelles, commission culturelle du Conseil général).
- Exposition de 3 semaines à la Maison de Savoie à Paris, en mai.
- Sortie de la flamme postale.
- Acquisitions d'instruments :
 - tableau animé (scène de la forge),
 - automate,
 - boîte à musique à timbre,
 - un orgue de manège, 68 touches. Pièce unique de 4 m de long remplaçant des dizaines de musiciens, acquis avec l'aide de la Fondation de France.

- Réalisation du 2^e Festival international de musique mécanique les 18-19-20 juillet 1986.
- Participation à la journée nationale « Portes ouvertes dans les musées », du 21 septembre.
- Exposition d'un mois au Centre d'action culturelle d'Annecy, en décembre, avec une centaine de pièces et commentée régulièrement par Hubert Pauthex.
- Visite de Sainte-Croix (Suisse), berceau de la boîte à musique par le comité de l'association et le conseil municipal répondant à l'invitation officielle de cette commune.



Hubert Pauthex, notre collaborateur dévoué, devant le piano mécanique de sa mère, lors d'une exposition à la salle des fêtes.

Une pièce unique au monde acquise par l'Association de la Musique Mécanique des Gets : le limonaire 68 touches (année 1910).

Association de la Musique Mécanique

Projets 1987

- Réalisation d'un disque.
- Organisation du « Mai de Lyon » (expositions, animations).
- Exposition, en juillet, à la Chambre de Commerce d'Annecy.
- Exposition tout l'été à l'établissement thermal d'Aix-les-Bains.
- Ouverture d'un atelier de restauration d'instruments de musique mécanique de renommée internationale à l'école des Perrières.
- Inauguration du premier musée public de musique mécanique en France.



Collectionneurs suisse



Artisan : un noteur de carton.

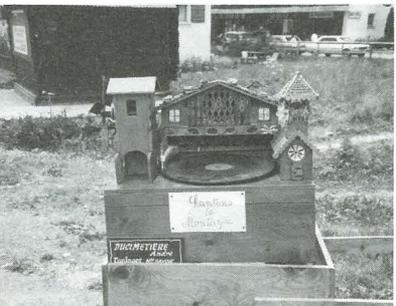


Chanteurs de rue.



et allemand

Dans les salles d'exposition



Réalisation de « L'artisan montagnard », notre ami André Ducimetière, d'Avonnes.



Un magnifique automate : « La grand-mère buveuse de thé »



Lors de la soirée cabaret : chant des enfants de l'école de musique des Gets sur un air d'orgue de Barbarie.

La chanson de Ninon

- I. Il était une fille brune
Que j'aimais bien tendrement
Cet amour qui me tenait tant
N'a duré qu'un clair de lune
- II. Bien souvent dans cette vallée
Parmi les rochers perdus
J'ai baisé ses jolis pieds nus
Tout humides de rosée
- III. L'autre jour je l'ai aperçue
Alors qu'elle sortait du bois
Ça n'était plus sa même voix
Ni l'allure d'une ingénue
- IV. Aujourd'hui cette fille brune
Met des robes de velours
Et elle en change chaque jour
Com'le ciel change de lune

REFRAINS

Car elle avait (bis)
Ce joli nom (bis)
Ce joli nom de Ninon, de Ninon
Ce joli nom om om om om om de Ninon

Et j'ai gravé (bis)
Dans un buisson (bis)
Ce joli nom de Ninon, de Ninon
Ce joli nom om om om om om de Ninon

L'a-t-elle encore (bis)
Ce joli nom (bis)
Ce joli nom de Ninon, de Ninon
Ce joli nom om om om om om de Ninon

Mais elle n'a plus (bis)
Ce joli nom (bis)
Ce joli nom de Ninon, de Ninon
Ce joli nom om om om om om de Ninon

L'association familiale rurale



Juillet 1986, La Sarre : 27 Gêtois de 6 à 12 ans pour la première fois en camping. Vivement 1987...

1986...

Activités, activités, activités, activités

- La cantine scolaire a servi pendant la saison d'hiver 1986, 2.550 repas, soit une moyenne de 50 repas par jour grâce à la qualité du travail du personnel de cantine.
- Le centre de vacances et de loisirs, ouvert pendant les mois de juillet et d'août a accueilli en moyenne 27 enfants par jour, âgés de 3 à 12 ans.
L'équipe d'animatrices s'est montrée à la hauteur du pari engagé. Profitons-en pour lancer un appel aux jeunes Gêtois, âgés de plus de 18 ans, tentés par l'animation, en leur rappelant qu'il leur est nécessaire de posséder un diplôme (le B.A.F.A.). Alors qu'ils s'inscrivent...
- L'activité piscine a enregistré une participation de 46 enfants par jour. Cette activité chroniquement déficitaire pose le problème des équipements collectifs à vocation sportive de la commune et des possibilités de transport en commun.



Etre au service de tous les Gêtois

L'Association Familiale Rurale, par vocation, a pour but d'être au service de l'ensemble de la population pour lui proposer un certain nombre de services.

Aux Gets, l'Association Familiale Rurale s'est orientée vers les enfants, tous les enfants. C'est ainsi que l'association, gérée par des bénévoles qui y passent beaucoup de leur temps, organise et administre les activités suivantes :

- cantine scolaire de décembre à la fin de la saison d'hiver ;
- centre de vacances et de loisirs d'été (ex ruche).
- piscine.

Le comité directeur est composé de :

président d'honneur : Jean-Louis Mugel ; président : Jean-Pierre Carette ; vice-présidente : Suzanne Coppel ; trésorier : Claude Anthonioz ; secrétaire : Dominique Coppel ; membres : Gisèle Barras, Marie-Thérèse Blanc, Carole Coppel, Elisabeth Defrasne, Josiane Malgrand, Marie-Lou Ramel.

Et est à votre disposition pour recevoir vos suggestions, vos propositions, voire... vos encouragements, car il reste du travail à accomplir qui ne deviendra réalité qu'avec le concours des gens de bonne volonté.

Le président,
Jean-Pierre CARETTE.



La cantine scolaire : les enfants autour de leurs cuisinières Théo-dosie Anthonioz, Thérèse Gagneux, Thérèse Coppel et le président de l'association : Jean-Pierre Carette.

Et pour 1987...

L'association a de nombreux projets dans ses cartons, projets qu'elle ne pourra mettre en œuvre qu'avec la collaboration de tous, et en harmonie avec l'ensemble des intervenants (conseil municipal, associations de parents d'élèves, etc.)

- L'augmentation de la durée de l'ouverture de la cantine scolaire.
- Garderies pendant les vacances scolaires.
- Groupements d'achats.
- Clubs de bridge, de belote.
- Club du troisième âge.
- Etc.

Au Tennis-Club

Jeu, set et match !...

Une année bien remplie qui a démarré sur les chapeaux de roue pour le Tennis-Club des Gets. Ses deux équipes en championnat de Haute-Savoie se sont très bien comportées. L'équipe n° 1 a atteint les demi-finales de ce championnat. Notons que la Haute-Savoie compte 78 clubs, 17.000 licenciés et que c'est la première ligue de France par rapport au nombre de ses licenciés.

Au mois de juillet, notre station a offert à tous nos vacanciers, outre la possibilité d'y participer, le plaisir de pouvoir assister à un tournoi de très grande envergure. En effet, le Tennis-Club a mis en place un tournoi open ce qui veut dire ouvert à tous et notamment aux champions. Nous avons admiré des joueurs comme Tiberti, Argentin assimilé n° 12 Français, comme Gauvin, ancien première série ou Delhaitre, n° 9 Français mais il y avait aussi des Américains et Australiens.

Au mois d'août, le traditionnel tournoi amical s'est déroulé dans la bonne humeur et la gaieté.

Non content d'avoir organisé un tournoi 1^{re} catégorie, en juillet, le Tennis-Club a remis cela en septembre avec, cette fois, l'homologation d'un tournoi vétéran très apprécié par les gens de la région pour la date à laquelle s'est déroulée l'épreuve et surtout pour la formidable ambiance qui régnait au chalet des tennis, où l'on n'hésitait pas à interrompre les matches pour poser pour la photo-souvenir. Félicitons Francis Vanier, des Gets, qui l'emporta dans la catégorie vétérans juniors.

Un coup de chapeau à Alexandre Coppel pour être devenu un arbitre hors pair, arbitrant pas moins de 79 matches pendant la saison d'été. Il a été remarqué par la ligue Dauphiné-Savoie et a pu, de ce fait, aller à Roland-Garros, le temple du tennis, pour participer à l'arbitrage, en compagnie de M. Léon Biolley, juge-arbitre international.

Le Tennis-Club et moi-même nous vous souhaitons, à tous, une bonne année 1987.

Pascal MUGNIER.



Alexandre Coppel, qui fait partie d'une nouvelle génération d'arbitres, en compagnie de Léon Biolley, juge-arbitre international.

Inauguration du parcours sylvestre sportif aux Chavannes

Long de 2.500 m, implanté à 1.500 m d'altitude sur le versant des Chavannes, accessible par la route ou par la télécabine des Chavannes, le nouveau parcours sylvestre des Gets est en service.

Les Gets, station de sports d'été, c'est un caractère qui s'affirme d'année en année.

Pour l'été 1986, la nouveauté c'est le parcours sylvestre étudié et aménagé par les Eaux et Forêts et les services municipaux.

Le parcours a une largeur moyenne de 2 m et permet deux pratiques différentes :

- soit un simple jogging d'altitude au milieu des alpages des sapins et des rhododendrons (des balises sont placées tous les 100 m) ;
- soit une préparation physique possible grâce aux 26 ateliers disposés le long du parcours, des panneaux sont placés à côté de chaque atelier indiquant les mouvements ou exercices à effectuer.

Le site du parcours est très agréable, en pleine nature, dans un site calme et protégé, facile d'accès.

Le parcours sylvestre sportif a été inauguré le mardi 22 juillet à 14 h 30, lors d'une après-midi « portes ouvertes ». Tous les vacanciers, toute la population des Gets étaient invités à venir le découvrir à cette occasion. Accès par la route des Chavannes ou par la télécabine qui sera gratuite de 14 h à 14 h 30, et pour la descente. Départ de la gare supérieure des Chavannes, à 14 h 30.

Ce communiqué tenant lieu d'invitation a été adressé :

- au conseil municipal ;
- au comité directeur de l'office du tourisme ;
- aux présidents d'associations.

Jaky SOLAVAGIONE.

L'école municipale de musique

DEUX ANS DÉJÀ !

En effet, en septembre 1984, l'école municipale de musique prenait un bon départ. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'aujourd'hui elle tient bon la route, dirigée par son dynamique directeur, M. Sylvain Croissonnier, dont les compétences ne sont plus à démontrer. N'est-il pas, par ailleurs, entouré de professeurs non moins compétents et dont l'enthousiasme assure une excellente ambiance de travail.

Le comité, composé de parents d'élèves et de membres actifs des diverses sociétés à caractère musical de notre village (batterie-fanfare, groupe folklorique) assure le côté administratif, mais avec le même souci de faire aimer la musique aux enfants, rejoignant ainsi l'esprit musical des professeurs, faisant de cette équipe une équipe complète et homogène en mesure d'assurer l'évolution et la stabilité de notre école, le tout soutenu par la municipalité dont le prêt des locaux n'est pas à négliger.

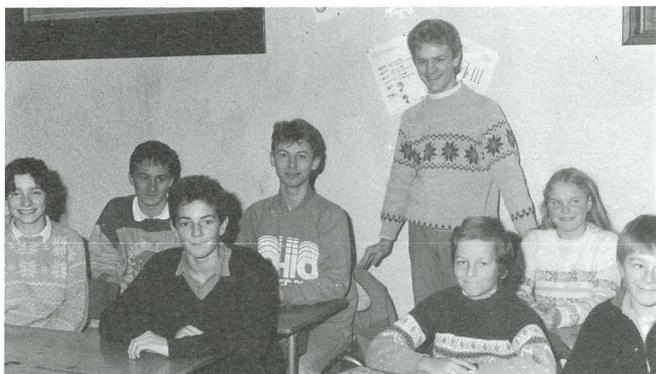
Il faut savoir que l'école tourne avec une soixantaine d'élèves chaque année, répartis entre les cours de solfège et d'instruments.

A signaler, le groupe des petits à partir de 6 ans. Avec eux, ne parlons pas de solfège mais plutôt d'éveil musical qui se fait au son des tambourins, flûtes et instruments rythmiques divers, un cours vivant qui se passe dans la joie et la bonne humeur, adapté à leurs goûts des jeux et des sons musicaux propres à leur âge.

Outre ces nouveautés, nous avons le plaisir de voir, cette année, se mettre en route un groupe de chants profanes. Une chorale d'adultes et de jeunes que nous souhaitons voir s'élargir et pour encourager d'éventuels intéressés, mais timides, il faut signaler qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en solfège, mais qu'il suffit d'aimer chanter. Il faut souhaiter que cette chorale naissante garde son premier souffle en dépit du rythme des saisons et qu'elle vienne très bientôt enchanter quelques-unes de nos veillées.

Traditionnellement, deux auditions des élèves de l'école de musique sont prévues chaque année. Ces auditions gratuites sont ouvertes à tous et non seulement réservées aux parents d'élèves. Un spectacle à ne pas manquer ; l'assurance d'une veillée agréable en chansons et en musique et dont la présence de nombreux Gêtois et Gêtoises sera le meilleur encouragement pour les élèves et pour ceux qui ont à cœur et qui travaillent à faire vivre l'école et à faire aimer la musique. « La musique n'adoucît-elle pas les mœurs ! ».

La présidente : Annette BAUD (décembre 86).



Un professeur compétent, des élèves assidus.



Il faut savoir battre la mesure.



Il faut commencer jeune !



On touche différents instruments.



Je me demande bien où je vais poser tous ces doigts.



La chorale : tous les âges.

ROYAL-PHOTOS - LES GETS

Sortie scolaire

Les enfants de l'école publique se sont rendus à Paris les 29 et 30 mai 1986.



Les voici devant le Château de Versailles...

Activités diverses



Quelques enfants à Avenir-Land !



La maternelle en train de boire le lait !



...et devant le Sacré-Cœur de Montmartre.

L'Association des parents d'élèves de l'école publique

Cette association, qui est pleine de dynamisme et d'ambitions, envisage de continuer sur cette lancée.

L'année scolaire 86-87 a déjà un programme chargé :

ORGANISATION

- Un voyage d'éveil en Alsace au début mai pour la classe des grands.
- Une promenade scolaire aussi sympa que l'an dernier à Avenir Land.
- Une classe de mer à Cancale, en septembre 87.
- Une demande d'ouverture d'une 2^e classe maternelle soutenue par notre fédération.
- Et, bien sûr, diverses animations dans le but d'alimenter notre caisse.

A tous les parents et institutrices, un grand merci et souhaitons être encore plus nombreux l'année prochaine.

Pour le comité : Elisabeth.

MAINTENANT

Je regardais ce grand nuage
Qui, soudainement, n'était plus là
Le présent est à cette image
Il fuit, mais toi tu restes là.

Tel ce nuage qui s'effritait
Le temps, toujours, lui est semblable
L'un passe et ne revient jamais
L'autre, même étant, n'est qu'une fable.

Homme ! ouvre ton cœur à la lumière
Qui t'apprend ce qu'est « maintenant »
Ce n'est que l'aube du jour d'hier
Et l'aurore de demain seulement.

Ainsi donc, ce jour, prends plaisir
Et de bonheur rassasie-toi
Pourquoi craindrais-tu quelque ombrage
Si de nuages il n'y a pas.

L'année prochaine, sur ce journal
Je te parlerai de « demain »
Et je t'apprendrai qu'il est mal
De croire en lui pour être « bien ».

Hier c'était « autrefois »
Aujourd'hui « maintenant »
« Demain » sera fait de quoi
S'il n'est rien que du vent !...

J.-M. M.

1313 - 1679 - 1986 : trois dates historiques

C'est en 1313 que furent posées les limites entre Taninges, Les Gets et Verchaix (qui faisait partie à l'époque de Samoëns).

Pendant plusieurs siècles, des conflits éclatèrent entre ces trois communes. A la suite de la fin d'un long procès, les communiens des Gets décident la construction d'une chapelle. Avant qu'elle soit entièrement construite, les murs sont abattus. Nous sommes en août 1679. Les choses restèrent en l'état et en 1986 les habitants des trois communes s'unirent pour reconstruire la chapelle sur les ruines existantes.

Laissons la parole à M. l'abbé Michel Colineau, curé des Gets.

Notre-Dame des Compassions de Jacquicourt

« Le 25 juin 1679, par devant le notaire Ducretet et par devant les témoins Fabien Anthonioz, châtelain et procureur des communiens des Gets, François Rosset et Philibert Baud, modernes syndics dudit lieu, a été baillé, à prix fait, à l'issue de la grand-messe, à honorable Bernard Guilliet, maître maçon de Lalanche, paroisse de Samoëns, présent et acceptant de bâtir et construire une chapelle sur la montagne des Foges, lieu-dit et appelé « Sur le Cyar de Jacquicourt ».

Cette chapelle devra être de la longueur de dix pieds (soit 3,30 m), de huit pieds de largeur (soit 2,64 m) et de neuf pieds de hauteur (soit 2,97 m). Elle sera construite en pierres, rembourrée, plâtrée, et blanchie à l'intérieur. Le portail regardera Les Gets ; deux fenêtres en icelle : l'une du côté du levant et l'autre du côté du couchant.

Les communiens des Gets s'engagent à conduire sur place tous les matériaux nécessaires, à l'exception de l'eau qui pourra être prise aux gouilles, distantes d'environ 80 pas.

Révérant André Berthequin, curé des Gets, atteste et certifie avoir été présent quand honorable Guilliet posa la première pierre, marquée d'une croix, de la chapelle sous le vocable de Notre-Dame des Compassions.

La chapelle fut bâtie... et abattue la même année. En effet, certains particuliers sont allés, de nuit, le 14 et le 21 août, la démolir entièrement ».

C'est ainsi que l'abbé F.-F. Conseil, curé des Gets, relatait l'histoire de la chapelle dans la revue paroissiale du mois d'avril 1914. Il concluait en ces termes : « la chapelle de Jacquicourt n'a pas été relevée ; de sorte qu'elle a existé plutôt historiquement que réellement ».

Trois siècles de végétation avait fait disparaître les vestiges de la chapelle, et bien rares étaient ceux qui pouvaient la situer avec exactitude ! Dans les années soixante-dix, les agents de l'O.N.F., à l'occasion d'un bornage, redécouvrent les restes de la chapelle : un tas de pierres au milieu duquel poussent des arbres ! Quelques

bonnes volontés dégagent les pierres, les débarrassent de la végétation et retrouvent effectivement les murs de fondation du petit bâtiment. C'est alors que le maire de Verchaix suggère à son homologue des Gets de reconstruire la chapelle, en faisant appel aux bénévoles des trois communes. Jadis signe de litige, la chapelle sera signe de rencontre, invitation à l'entente, et appel à la prière pour les croyants.

Au cours d'une réunion à Taninges, le jeudi 26 septembre 1985, où sont présents les maires, les curés et agents de l'O.N.F. des trois communes, la décision de la reconstruction de la chapelle de Jacquicourt est prise d'un commun accord. Les matériaux (pierres et bois) seront pris sur place ; le pourtour sera déboisé sur environ 50 mètres de long (dans le sens de la crête) sur 30 mètres de large. L'emplacement de la chapelle sera concédé à une association (en cours de constitution), dont les maires et les curés des trois communes feront obligatoirement partie. Ce lieu deviendra un lieu de pèlerinage et chaque troisième dimanche de septembre, les trois communes s'y rassembleront.

Le samedi 12 octobre 1985, une première messe est concélébrée par les curés de Taninges et des Gets, avec la participation d'une trentaine de personnes des trois paroisses, sur un autel réalisé par les agents de l'O.N.F.

Au cours de l'été 1986, des convois de jeep montent, par la route des Têtes, divers matériaux : pierres, ciment, sable. Une équipe des Gets fouille les fondations à la recherche de la « première pierre » posée en 1679, et décrite par les archives... Le vendredi 29 août, à l'angle nord-est, c'est la découverte de la fameuse pierre « marquée d'une croix » ! Alleluia !...

Le samedi 30 août 1986, le curé des Gets, assisté du curé de Taninges et de l'abbé Duvillaret, procède à la bénédiction de la première pierre de 1679, et de la première pierre, marquée d'une croix et du chiffre 1986, marquant la date de la reconstruction, en présence de MM. Nycollin, maire de Taninges, Buchs, maire de Verchaix, Monnet, maire des Gets, Geffard, responsable de l'O.N.F. de Taninges et Rubaud, responsable de l'O.N.F. de Samoëns, et d'une vingtaine de personnes des trois communes. Après la bénédiction, chaque participant dépose une truelle de ciment pour sceller les deux pierres à leur emplacement, scellement parachevé par les « hommes de l'art » que sont Simon Baud et Jean Delavay, tandis que Jean Coppel commence l'abatage des bois.

Le dimanche 21 septembre 1986, troisième dimanche de septembre, premier « pèlerinage » des trois paroisses à la chapelle, ce sont quelque deux cents personnes qui participent à la messe de 11 h, concélébrée par les curés de Taninges et des Gets, en présence du curé de Verchaix. Cette messe est célébrée en l'honneur de

la Vierge Marie, dont la statue a été montée par les paroissiens de Verchaix dans une belle hotte fleurie. Le partage de la Parole et du Pain du Seigneur se termine par notre chant « C'est si simple d'aimer... » et se poursuit par le partage d'un joyeux pique-nique autour de la chapelle. Sans doute charmé par le « chœur » de nos trois paroisses, le soleil achève de dissiper le brouillard et nous permet de jouir de la vue magnifique que l'on découvre du « Cyar de Jacquicourt ».

Après le pique-nique, le café et le pousse-café, le maire des Gets nous convie à un « digestif-concert » qui nous permet de chanter ensemble notre vieux répertoire de « Ninon » à « Que faites-vous bergère ? », en passant par « Adieu Vallons » et « Là-haut sur la montagne ». Entre deux chants, Alphonse Pernollet et Fernand Rouge viennent à tour de rôle nous conter (et nous mimer !) leurs histoires en patois... inénarrables ! Et c'est dans la joie que nous nous séparons au chant de « Ce n'est qu'un au revoir, mes frères », en nous donnant rendez-vous l'an prochain pour un nouveau pèlerinage à Notre-Dame des Compassions.

Durant l'automne, les équipes de bénévoles des trois communes montent chaque semaine poursuivre la reconstruction : les murs s'élèvent, les bois sont équarris, le chambranle de la porte et les encadrements de fenêtres sont en place...

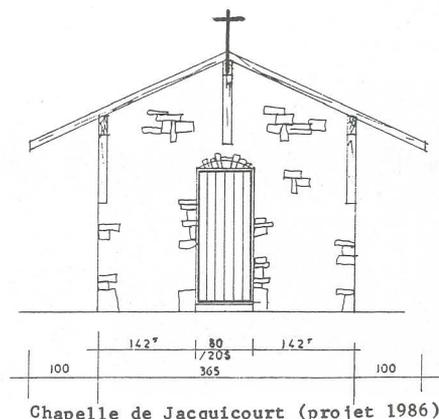
Et, bientôt, nous pourrons chanter (sur un air connu) :

« Là-haut, sur Jacquicourt,
L'était une vieille chapelle.
Les siècles et le passé
S'étaient unis pour la raser... »

« Là-haut sur Jacquicourt
L'est une nouvelle chapelle.
Des Gets, Jacquemart, loti
Plus belle qu'avant l'ont reconstruite ! »

« Là-haut, sur Jacquicourt,
L'est une nouvelle chapelle ».

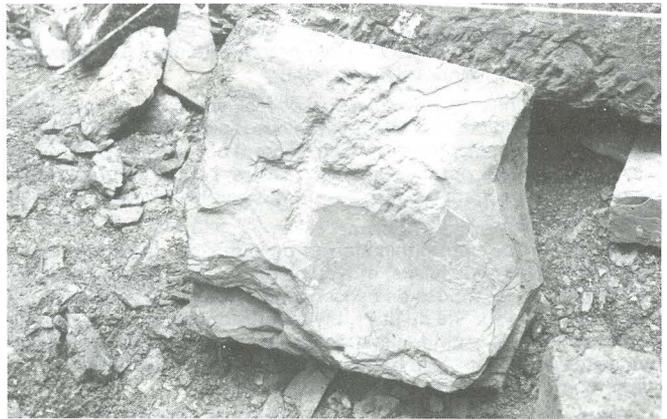
Michel COLINEAU.



e Jacquicourt



Après avoir dégagé les fondations, une équipe de volontaires amène des pierres sur place.



Posée en 1679 par honorable Guillet et bénite par Révérend André Berthequin, curé des Gets, la première pierre était marquée d'une croix. Elle a été découverte intacte.

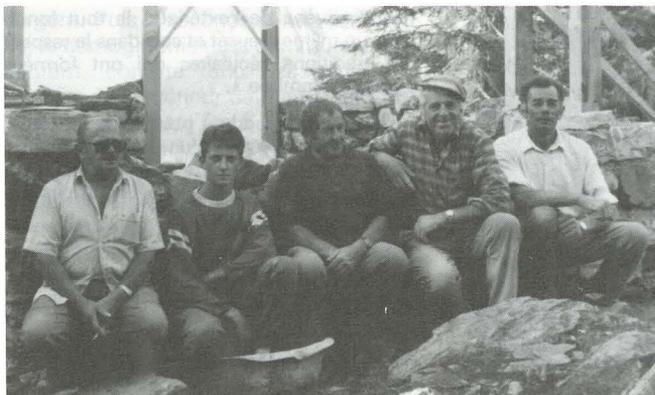
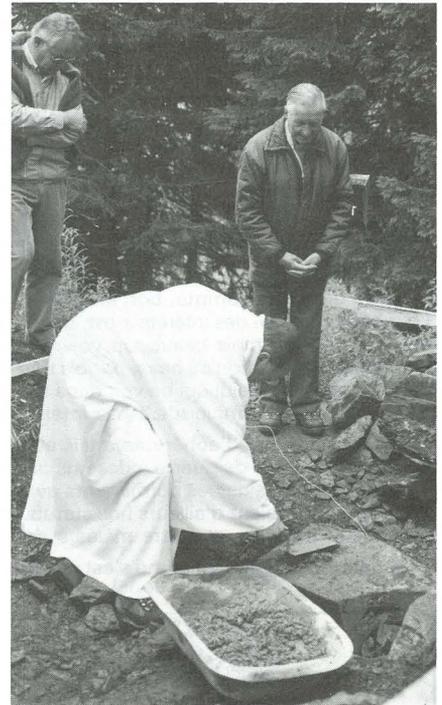


Sous la surveillance du Père Michel Colineau, les maçons Jean Delavay et Simon Baud remettent la pierre au même emplacement.



En présence de l'abbé Paul Dupont, curé de Taninges, de l'abbé Duvillaret, d'Ernest Nycollin, maire de Taninges, de Régis Buchs, maire de Verchaix, et d'Alphonse Monnet, maire des Gets, le Père Colineau bénit à nouveau la pierre après 317 ans.

La première pierre est à nouveau scellée.



Chaque semaine, une équipe de volontaires remonte les murs...



... et le dimanche 21 septembre 1986, une foule d'environ 200 personnes des trois paroisses assiste à la messe.

L'Association des résidents gètois

Il est bon de rappeler que notre association a vu le jour à la suite d'une visite faite en juillet 1971 par deux résidents à M. Alphonse Monnet qui était alors maire.

Le regroupement des propriétaires de résidences de vacances avait été préconisé au cours d'une réunion des maires savoyards comme un moyen de développer harmonieusement ce nouveau poumon de vie que constitue, pour les stations-villages, l'apport d'une population présente pendant les périodes de plus en plus longues de vacances et parfois de week-end.

Instrument de communication et de diffusion des informations administratives et de loisirs, moyen de mieux connaître les besoins, les intentions, les modes de penser de ces nouveaux habitants. Elément de fusion à la vie du pays, invitation à apprécier dans les meilleures conditions la nature, la montagne, ses sites, ses activités paysannes, son folklore, ses traditions. Espoir d'un rapprochement de deux communautés en apparence opposées.

Telles étaient nos idées en concevant cet organisme naissant. C'était aussi une manière d'éviter la dispersion des questions et des demandes ou démarches individuelles qui avaient un aspect sériel pour les regrouper sous une forme collective.

A ces utilités diverses s'en ajoutaient d'autres : non seulement les résidents pouvaient mieux échanger leurs idées sur leur vie aux Gets, mais comme ils venaient de provinces diverses, ils pouvaient profiter des occasions de rencontre pour enrichir leurs relations préexistantes grâce à leurs différences mêmes.

Les motifs de nos séjours en montagne procèdent, pour la plupart, du désir d'intensifier la vie de famille en vacances et pendant les week-ends (thébaïde de nos amis suisses). Nous savions qu'il s'ajoutait à cela un besoin de faire des connaissances pour profiter des loisirs collectifs soit entre résidents, soit avec les habitants permanents, directement ou par le truchement des autres groupements locaux.

De ces buts que nous nous étions assignés, il y a bientôt 17 ans, que pouvons-nous dire aujourd'hui ?

Notre groupe a compté, bon an mal an, de 280 à 200 cotisants. Le motif « défense des intérêts » est, certes, prédominant dans l'acte de souscription, mais beaucoup voient, en outre, dans ce geste, une meilleure insertion au pays, parfois une transition vers une adoption progressive. Celui qui ne voit dans sa résidence ici qu'un investissement pur et simple n'est pas intéressé à souscrire.

Un petit nombre d'adhérents, mais aussi certains habitants, ont vu là une machine de guerre à des fins politiques ou exclusivement intéressées. Certains des permanents avaient demandé à s'inscrire (ce que permettaient d'ailleurs nos statuts) mais nous avons refusé, ne voulant pas risquer d'être mêlés à des querelles locales.

En fait, notre association ne s'est pas comportée autrement qu'il

était prévu. Les débuts ont connu des contacts peut-être plus fréquents et plus conviviaux entre comité et municipalité ; par la suite, le dialogue s'est toujours maintenu constant, égal et amical, notamment dans le domaine de l'urbanisme.

Les espoirs que nous avons mis dans les échanges organisés et possiblement chaleureux entre les populations n'ont pas eu le succès escompté ; qui pourrait s'en étonner quand on sait la tendance, de plus en plus poussée, à vivre en clans dans la société actuelle ?

Cette société que les jeunes voudraient rendre plus solidaire mais qui finit par les gagner de son égoïsme.

Les relations entre sociétaires ont pour cette raison même été heureuses mais il nous faut réagir contre la tendance à ronronner bien au chaud dans des amitiés acquises alors que l'activité « club » doit être guidée par une ouverture constante vers les nouveaux qui souhaitent participer dans une ambiance familière à des loisirs en commun : excursions en montagne et promenades pour découvrir la nature, partenaires pour tennis et jeux, dîners, pique-niques, participation en groupe aux fêtes et distractions de la station.

Chaque assemblée générale annuelle et chaque réunion débutent au début ont groupé de 40 à 70 participants. M. le maire vient au moins une fois l'an pour informer ou répondre, assisté du directeur de l'office du tourisme. Les sujets inscrits et les discussions ne manquent pas : environnement, urbanisme, construction, problèmes de malfaçon, d'entretien, de gestion de résidences, circulation, voirie, chemins, remontées mécaniques, tarifs de forfaits, les fêtes, les loisirs, sans oublier le P.O.S., les impôts, les taxes, les prix.

Quand on fait le bilan de ces diverses questions, on se rend compte, à la réflexion, que ce qui intéresse les résidents, même ceux qui ne font que de courts séjours, ce n'est pas différent des diverses facilités souhaitées par les citoyens permanents des Gets. Pour la vie économique du pays, les uns sont clients, les autres sont commerçants, artisans, loueurs de service, employés communaux mais, finalement, la concurrence jouant, les met sur un pied d'égalité et quand s'y ajoutent des relations personnelles agréables et amicales, cela se traduit par de bien plaisants séjours de ce pays que nous avons pour la plupart eu le temps de choisir car beaucoup d'entre nous, avant de s'installer, y ont passé de nombreux séjours de vacances.

Dans la période troublée et changeante que nous vivons, il est difficile de pronostiquer ce que deviendront les sports d'hiver de montagne ? Pourra-t-on les développer comme on le souhaite surtout ceux de l'été qui sont des exercices d'effort ? Que deviendront les fermes, les alpages et pâturages, les forêts ? Les temps de vacances augmenteront-ils au profit de nos stations ou du bord de mer ? Quelle valeur auront nos résidences ? Autant de questions qui se posent tant à nos amis gètois qu'à nous-mêmes, tous, à vrai dire, dans le même bateau. Eux plus que nous, certes. Nous avons tout intérêt à ce que Les Gets vivent et vivent bien.

Le président, A. LAURRAIN.

La commune

par Alfred MUGNIER

QU'EST-CE QUE LA COMMUNE ?

Comme le radical du nom l'indique, c'est quelque chose de commun qui appartient à tous.

HISTORIQUEMENT

C'était, autrefois, une association de bourgeois d'une même localité jouissant du droit de se gouverner eux-mêmes. Puis, le terme se démocratisa beaucoup (allusion faite à la Commune de 1871, issue de la désastreuse guerre franco-allemande de 1870-1871 qui précéda l'avènement de la 3^e République).

Si la départementalisation fut instituée sous l'ère napoléonienne, la commune était de beaucoup plus ancienne et déjà faite de la division de nos provinces.

GÉOGRAPHIQUEMENT ET ADMINISTRATIVEMENT

C'est le plus petit noyau, la plus petite division obtenue dans un Etat démocratique ayant vocation et pouvoir de gérer ses biens, établir un budget par les gens élus dans un territoire aux limites bien définies et qui composent la commune.

CE QUE SERAIT LA COMMUNE IDÉALE, MAIS EXISTE-T-ELLE ?

Ce serait le mariage heureux des idées de chacun, de leurs convictions ou de leur non-croyance où la loi du nombre n'est assurément pas la meilleure.

Ce serait l'apport culturel, intellectuel ou

financier venu de l'extérieur, le tout fondu dans un même creuset et ceci dans le respect des traditions séculaires qui ont formées « notre commune ».

Une petite anecdote pour terminer, ou si vous voulez le souvenir d'une déformation professionnelle. Savez-vous ce que signifiait le terme « communal » dans le jargon des brigades de cuisine, jadis ?

C'est le cuisinier (généralement celui qui tournait mal...) préposé à la nourriture exclusive du personnel de l'établissement.

C'était, paraît-il, l'employé qui faisait une des meilleures payes de la maison car si l'on voulait s'offrir un petit changement, un supplément à l'ordinaire, ne fallait-il pas avant souder « Le Communard ».

La vie rude des anciens *par Alfred MUGNIER*

La coupe affouagère

Comme son nom l'indique, c'était une coupe réservée à l'affouage (bois de chauffage ou d'œuvre) et que la commune, moyennant une participation financière modique, réservait aux habitants de la commune.

Les affouagistes devaient cependant répondre à quelques critères pour prétendre aux avantages que cette coupe offrait.

Avoir en principe 18 ans (ce qui n'était pas toujours le cas) et surtout avoir sa résidence principale durant 6 mois au moins dans la commune, au 1^{er} mai de l'année en cours.

Une seule personne ne pouvait représenter qu'un foyer ou « feu » ce qui n'empêchait pas les habitants d'une même maison de prendre le « droit de coupe » qu'un « feu » ne pouvait exploiter (personnes âgées, malades, femmes seules, etc.).

La municipalité désignait alors l'entrepreneur de la coupe, généralement un conseiller municipal qui connaissait au mieux l'utilisation du bois (charpentier ou menuisier) ceci afin d'établir, le moment venu, des lots le plus équitablement possible. Ce fut longtemps Elie Grevaz des Rousalets puis plus tard Claudius Pernolet, des Clos.

L'entrepreneur procédait à l'appel, chaque matin, puis répartissait les équipes, en un mot dirigeait le travail et avait surtout un œil vigilant lors de l'abattage des arbres afin d'éviter tout accident. Puis, c'était le cubage et la répartition des lots après tirage au sort (généralement 5 ou 6 personnes pour une même pile de bois). On essayait, dans la mesure du possible, de se regrouper entre gens du même quartier, ce qui facilitait le débardage, « la mène ». La dernière coupe eut lieu vers les années 50. Elle fut supprimée pour plusieurs raisons :

La première : la commune se développait, investissait et avait donc besoin d'argent. Puis la seconde et non la moindre, la démographie de la commune augmentant, compte tenu des gens qui venaient de l'extérieur définitivement ou pour la saison aux Gets, il devenait de plus en plus difficile d'établir la liste exacte des « feux » existants, et il faut bien le dire, ces personnes, bien intentionnées certes, n'avaient souvent jamais fait de bûcheronnage et étaient parfois dangereuses pour leurs compagnons de travail.

Les menus produits

Qu'appelait-on menus produits ? C'était le bois mort, les branchages, les

écorces, les pommes de pins que l'on trouvait à même le sol dans les forêts communales.

Les personnes nécessiteuses, après inscription et autorisation de la mairie, pouvaient en disposer mais il était interdit sous peine d'être sanctionné par le garde forestier, seules une serpe et une corde étaient tolérées.

C'était l'époque où la « dépouille » des arbres, la « brande » était exploitée à « la mi », une moitié au propriétaire de la forêt ou aux bûcherons, l'autre partie à la personne qui effectuait le travail.

A la vue du bois qui pourrit actuellement dans nos forêts, que de changements il y a eu ! Est-ce un bien ?

La vente des marais communaux

Ces ventes aux enchères au plus offrant et dernier enchérisseur des « Mouilles », des « liches » s'effectuaient en salle de mairie sitôt après l'Eveil, fête patronale du 8 septembre lorsque les troupeaux n'allaient plus dans les alpages.

C'était généralement le fourrage destiné aux chevaux, aux génisses, rarement aux laitières, car de qualité médiocre (les bons herbages ayant été pâturés durant les mois précédents).

Le Vaffieux Dessus ou Dessous, la Mouille aux Chats et bien d'autres lieux étaient connus des bons faucheurs car il fallait être « fine-lame » pour gagner sa journée !... D'autant plus que l'adjudication ayant lieu après la messe du dimanche, parfois l'après-midi, souvent l'acquéreur payait son fourrage au prix d'or !

Cette pratique était toujours d'actualité durant la dernière guerre 39-45.

“ Les bauffes ”

A défaut d'avoir pu soumissionner un marais, vous aviez la possibilité de faire des bauffes : herbes sèches qui poussent dans les terrains où nous ramassons les myrtilles et que vous pouviez faucher afin d'avoir la litière des bêtes ou parfois même le fourrage des moutons.

Nos anciens ne laissaient, comme dans la fable du laboureur et ses enfants : « Nulle place où la main ne passe et repasse ». Rien n'était perdu. Talus, clairières, moraines, tout était fauché et engrangé.

Les jeunes générations gètoises lisant ces quelques lignes ne vont-elles pas penser :

« Fallait-il que nos ancêtres soient forts comme des « Turcs » pour faire un tel travail d'Arabes !... ».

Honni soit qui mal y pense !

Alfred MUGNIER.



Scène de labour vers 1930.



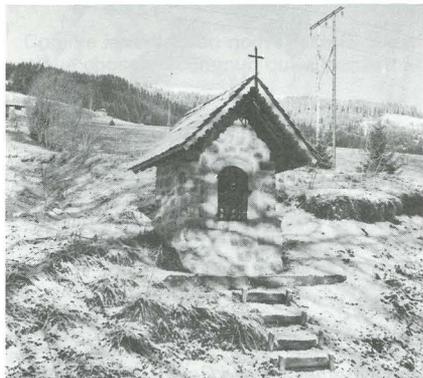
Pendant la pause. De gauche à droite, Jean-Joseph Mugnier, Cécile Gallay et Michel Gallay.

Le personnel communal s'est retrouvé à Paugres pour sa sortie annuelle



Les oratoires

L'élargissement des chemins a nécessité le déplacement de ces trois oratoires : travail effectué par le personnel communal.



Le Gros-Fayard



Gibanaz



Le Chot.

ÉCOLE PRIVÉE

ANNÉE SCOLAIRE
1986

Directrice :
**Mme Christiane
PARIS**



Institutrice :
**Mme Marie-Cécile
PARIS**

Institutrice :
**Mme Marie-Pierre
BERGER**





Les filles des écoles du chef-lieu en 1912 (Photo archives mairie)